LIMOGES METROPOLE

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2024

L'ORDRE DU JOUR EST

Acquisition de parcelles de terrain situées à Bonnac-la-Côte, lieudits « Saint-Eutrope », « Lavaud » et « Les Bruyères » - propriétés BUFFETAUD

N° 18.6

DÉLIBÉRATION

Acquisition de parcelles de terrain situées à Bonnac-la-Côte, lieudits « Saint-Eutrope », « Lavaud » et « Les Bruyères » - propriétés BUFFETAUD

1 DOCUMENT - *Publié le 9 Décembre 2024*

Délibération du 22 novembre 2024

18.6.pdf
(.pdf, 330,6 Ko)

TÉLÉCHARGER